



Sully Cennet (au centre) a fait faillite mais, pour rebondir, il a pu compter sur le soutien des deux bénévoles de l'antenne de Clermont-Ferrand de Second souffle : le responsable, Michel Pecher, et son bras droit, Gilles Chambon (à droite).

Quinze ans dans un grand groupe. Un poste de direction, une belle carrière. Et puis, la « crise de la quarantaine ». « J'ai voulu monter mon entreprise de restauration rapide dans les traces de mon père. » À 50 ans passés donc, Sully Cennet n'est pas un perdreau de l'année. La reconversion est préparée aux petits oignons. Mais c'était sans compter la crise sanitaire... « J'ai tout fait pour sauver l'activité. » À commencer par accepter ce prêt garanti par l'État. Le fameux PGE. « Un poison mortel ! », tacle sans ambages Michel Pecher.

« J'ai tout perdu »

Lui, c'est un ancien cadre de chez Michelin. Après avoir accompagné les créateurs d'entreprise au Relais Amical 63 (Malakoff-Médéric) pendant douze ans, le retraité est, depuis 2019, responsable bénévole de l'antenne de Second Souffle, à Clermont-Ferrand. Cette association accompagne les entrepreneurs de TPE-PME en difficulté jusqu'à leur rebond, gratuitement et sans limite de temps. Elle fait partie d'un réseau de plus de 400 membres dans toute la France. C'est Michel Pecher qui a « recueilli » Sully Cennet. Le mot est fort, mais juste : « J'ai tout perdu. Ma santé, mon couple, mon

Texte et photos
Cécile Bergognoux

travail. Je touche le RSA et je suis criblé de dettes. À Second souffle, j'ai trouvé une écoute, une épaule et une aide concrète pour toute la partie administrative. » « Le plus difficile a été de lui faire comprendre qu'il fallait lâcher prise, cesser de perdre de l'argent et entamer la procédure de liquidation », se souvient Gilles Chambon, lui aussi bénévole et ancien banquier.

« Il y a une vie après la faillite »

Second souffle fait partie du portail « Rebond des Entrepreneurs ». « Une belle métaphore, sourit Michel Pecher, pour dire qu'il y a une vie après la faillite et nous sommes là pour remettre le patron en difficulté sur des rails. » Sully Cennet est parti en formation pour trouver un travail le plus vite possible, « bien rémunéré pour faire face aux dettes et porteur d'avenir. » « J'ai choisi le transport, ajoute-t-il, car j'ai des pistes pour remonter une structure plus tard. » Ne pas se laisser abattre, apprendre de ses erreurs, savoir trouver les personnes-ressources, Second souffle l'accompagne aussi dans ce parcours. « Certains vont pouvoir sauver l'entreprise, d'autres partir en salariat, d'autres remonteront une entreprise », liste Michel Pecher. L'antenne de Clermont-Ferrand accompagne une vingtaine de patrons par an. C'est gratuit. ■

➔ **Contact.** Second souffle Clermont au 06.89.13.36.47 ou michel.pecher@secondsouffle.org et secondsouffle.org

TÉMOIGNAGE



Hamid Arai est en train de perdre son entreprise. Spécialisée dans les services aux entreprises et solutions industrielles dans le Puy-de-Dôme, elle dégagait 1,1 million d'euros de chiffre d'affaires avant le covid, 600.000 euros à la sortie. « Il a fallu réduire les charges », soupire le patron. Sa fierté : « J'ai réussi à reclasser dix de mes vingt-trois salariés. » Mais avec moins de personnel, il peine à reprendre les marchés : « C'est le serpent qui se mord la queue. » Entrepreneur depuis quinze ans, il connaît pourtant la musique. « Mais là, nous vivons des choses inédites. Les banques, effrayées par la crise bancaire, viennent de prélever les arriérés sur mes comptes professionnels pourtant sous protection de l'administrateur judiciaire puisque je suis en cessation de paiements. »

« Si elles l'ont fait, c'est qu'elles ont le droit, tempère Michel Pecher, mais on n'était pas habitué à ça, c'est vrai ! » Le responsable de l'antenne Second Souffle de Clermont-Ferrand accompagne aussi Hamid Arai. À tous les deux, ils veulent également porter un message, dire aux patrons de ne pas rester seul. « Je suis président aussi d'une association, Alliance PCE, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Clermont-Auvergne Métropole, explique Hamid Arai. Il faut s'épauler parce que la situation actuelle est tout de même particulière ». En Auvergne-Rhône-Alpes, 4.798 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en 2022. Un conseil ? Les deux hommes se regardent, hochent la tête : « Bien identifier la situation. Ne pas attendre d'accumuler les dettes. »